



Greffes du Tribunal de Commerce de Paris
1 quai de la Corse
75198 Paris CEDEX 04

(1977B06179)

Registre des bnficiaires effectifs

code montaire et financier – partie rglementaire - Livre V Titre VI chapitre 1er Section 9

Copie intgrale des informations dclarées

code montaire et financier - articles L.561-46 al.1&3 et R.561-56

à jour au 4 août 2024

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE OU DE L'ENTITE

Immatriculation au RCS, numro	310 792 205 R.C.S. Paris
Dnomination ou raison sociale	SOCIETE DE PROMOTION ET DE PARTICIPATION POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE

INFORMATIONS RELATIVES AU(X) BENEFICIAIRE(S) EFFECTIF(S)

Nom, prnoms	Lombard Françoise
Date et lieu de naissance	Le 06/04/1981 à Toulouse (31)
Nationalité	Française
Adresse personnelle	13 square de Montsouris 75014 Paris
Modalités du contrôle exercé sur la société ou l'entité immatriculée	Par défaut, le bnficiaire effectif est le reprsentant lgal de la société. En effet, aucun des critères dfinis à l'article R. 561-1 du code montaire et financier (en particulier dtention de plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société) n'a permis de dtterminer un bnficiaire effectif.
Date à laquelle la personne est devenue bnficiaire effectif	25/03/2022
Nom, prnoms	Khimdje Djalal
Date et lieu de naissance	Le 05/11/1973 à Tananarive (Madagascar)
Nationalité	Française
Adresse personnelle	11 rue de la Ferme 92200 Neuilly-sur-Seine
Modalités du contrôle exercé sur la société ou l'entité immatriculée	Par défaut, le bnficiaire effectif est le reprsentant lgal de la société. En effet, aucun des critères dfinis à l'article R. 561-1 du code montaire et financier (en particulier dtention de plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société) n'a permis de dtterminer un bnficiaire effectif.
Date à laquelle la personne est devenue bnficiaire effectif	25/03/2022
Nom, prnoms	Sabatie Jean-Baptiste
Date et lieu de naissance	Le 07/08/1975 à Managua (Nicaragua)
Nationalité	Française



Adresse personnelle

12 rue Ampère 78100 St Germain en Laye

*Modalités du contrôle exercé sur la
société ou l'entité immatriculée*

Par défaut, le bénéficiaire effectif est le représentant légal de la société. En effet, aucun des critères définis à l'article R. 561-1 du code monétaire et financier (en particulier détention de plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société) n'a permis de déterminer un bénéficiaire effectif.

*Date à laquelle la personne est
devenue bénéficiaire effectif*

05/07/2024

Le Greffier



R.C.S. Paris - 05/08/2024 - 10:02:22

L'intégralité de ces informations n'est pas accessible au public. Leur délivrance est faite aux seules personnes habilitées définies à l'art. L. 561-46 al. 3 et s. du code monétaire et financier